



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Pologne

Question écrite n° 72635

Texte de la question

Nouvel entrant dans l'Union européenne depuis le 1er mai 2004, la Pologne a ainsi acquis une nouvelle position politique avec laquelle notre pays se doit désormais de composer. Toutefois, il semblerait que le différent entre la France et le parti anglo-américain sur le conflit en Irak ait un peu terni quelque peu l'image et l'aura de la France en Pologne, État ouvertement sous influence anglo-saxonne. De plus le débat interne franco-français lors de la campagne électorale du référendum sur la constitution européenne a provoqué des remous importants du côté polonais. La situation est donc tendue. Afin de redorer le blason de la France auprès de la Pologne, et de lever tous les éventuels malentendus passés mais toutefois encore présents dans les esprits, il semblerait particulièrement opportun que soit menée dans ce pays, et dans les meilleurs délais, une solide campagne de communication à direction du grand public polonais, ainsi qu'une politique d'apaisement et de rapprochement politique et partenariale significative avec les autorités de Varsovie. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo souhaite désormais connaître la position et les intentions de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Le développement des relations franco-polonaises constitue une priorité de la diplomatie française, et tout particulièrement de l'action de la ministre déléguée aux affaires européennes, qui - depuis son entrée au Gouvernement - s'est entretenue à plusieurs reprises, à Paris comme à Varsovie, avec de nombreux interlocuteurs de ce pays. Elle s'est notamment rendue à Varsovie et Cracovie les 12-14 janvier derniers, et a eu des entretiens avec la ministre des affaires étrangères Mme Fotyga le 14 juin. À l'issue des changements politiques intervenus en Pologne à l'automne 2005, les autorités françaises ont rapidement noué un dialogue fructueux avec les nouveaux responsables polonais, notamment sur les principales questions européennes et internationales d'actualité (perspectives financières de l'Union, envoi d'une mission militaire de l'Union en RDCongo, par exemple). La qualité de cette coopération a d'ailleurs été reconnue par les plus hautes autorités du pays, c'est à dire le Président de la République, M. Kaczynski, et le Premier ministre, M. Marcinkiewicz, respectivement reçus en France le 24 février et le 3 avril 2006. S'agissant de la promotion de l'image de la France, préoccupation soulevée à juste titre par l'honorable parlementaire, elle fait l'objet des soins les plus constants, notamment de la part de notre Ambassade qui organise depuis plusieurs mois un cycle de conférences sur l'avenir de l'Union européenne, avec des participants français de grande qualité (ancien ministre des Affaires étrangères, etc). La multiplication des visites parlementaires et les rencontres de ministres y contribuent également. Notre rapprochement politique se nourrit évidemment de cette collaboration renforcée ; il bénéficie aussi de mesures attendues par l'opinion polonaise, comme l'ouverture progressive du marché du travail français aux salariés polonais intervenue le 1er mai dernier et l'intensification de notre coopération éducative et culturelle (don de 750 000 euros de l'Institut de France aux Alliances Françaises de Pologne). Les questions énergétiques, la politique européenne de voisinage, la politique européenne de sécurité et défense et le rapprochement des sociétés civiles dans le contexte des réflexions sur la réforme des institutions de l'UE constituent des axes majeurs de notre concertation. Enfin, la tenue prochaine de consultations renforcées

franco-polonaises à Varsovie le 3 novembre marquera la volonté des deux pays d'approfondir leurs relations bilatérales, qui correspondent à l'ancienneté de leur amitié, à la densité de leurs échanges et à leur rôle majeur au sein de l'Union Européenne.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72635

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8288

Réponse publiée le : 14 novembre 2006, page 11804